

Modalités d'inscription au périscolaire pour la rentrée 2025 – 2026

Chers parents,

Nous organiserons les inscriptions périscolaire 2025-2026 du 12 mai au 24 mai 2025. Pour cette rentrée pour **les familles fréquentant déjà** la structure il faudra nous fournir :

- La fiche inscription annuelle ou mensuelle
- La page 9 du règlement intérieur signé
- L'attestation d'assurance 2025-2026
- L'avis d'imposition 2025 établie sur l'année 2024
- L'attestation employeur de chacun des responsables légaux ou extrait de K-Bis

Dans le but de respecter le règlement intérieur nous réceptionnerons les inscriptions :

- Des habitants de Sainte-Croix-en-Plaine du 12 au 16 mai 2025
- Des non habitants de Sainte-Croix-en-Plaine du 19 au 24 mai 2025

Pour les nouvelles familles, nous pouvons vous proposer un rendez vous entre le 12 au 24 mai avec l'ensemble des documents suivant

- Fiche sanitaire
- Fiche d'inscription annuelle ou mensuelle
- Photocopie des vaccins de l'enfant (carnet de santé)
- Page 9 du règlement intérieur signé
- Copie recto verso de la pièce d'identité de chaque représentant légal
- Attestation d'assurance extrascolaire 2025-2026
- Copie de votre dernier avis d'imposition sur les revenus de 2025 établie sur l'année 2024
- Photo de l'enfant
- Attestation de droit à l'assurance maladie (à télécharger sur votre compte ameli.fr)
- Si responsables légaux séparés joindre un calendrier de garde
- Une attestation employeur de chacun des responsables légaux ou extrait de K-Bis

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

Bien cordialement,

La direction du périscolaire.